



## **ORDRE DU JOUR SÉANCE DU 18 JANVIER 2023 À 19 H 00**

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

#### 1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.2 Soumettre au conseil la résolution 202212-455 afin que celui-ci la considère d'urgence et en priorité, et ce, à la suite de l'exercice du pouvoir de reconsidération de la mairesse dans les 96 heures qui ont suivi son adoption, conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ) c C-19

### **2. ORDRE DU JOUR**

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 18 janvier 2023

### **3. PROCÈS-VERBAL**

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 décembre 2022 et de la séance extraordinaire du 21 décembre 2022 à 19 h 05

### **4. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 4.1 Rapport de la trésorière sur les dépenses autorisées en vertu du règlement 77-2018 - Règlement sur l'administration des finances
- 4.2 Dépôt du rapport de la Direction des ressources humaines sur les mouvements de personnel

### **5. RAPPORT DES SERVICES**

- 5.1 Réception provisoire de 5 % des retenues- Contrat pour le projet TPST-2022-03 planage et revêtement de chaussées bitumineuses, reconstruction des trottoirs et bordures sur diverses rues - 1 970 485,82 \$ taxes incluses et 10 % de contingence incluse
- 5.2 Appui à l'Association Bénévole de Pointe-aux-Trembles / Montréal-Est pour une ressource supplémentaire au programme « Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité »
- 5.3 Réception définitive dans le cadre du projet TPST-2021-01 Planage et revêtement de chaussées bitumineuses sur diverses rues - 1 159 310,48 \$ taxes et 10% de contingences incluses
- 5.4 Demande d'une subvention au nom de la Ville de Montréal-Est et approbation d'une programmation révisée dans le cadre du programme de la Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023
- 5.5 Participation de madame Anne St-Laurent, mairesse, monsieur Robert Schloesser, conseiller, et madame Louise Chartrand, directrice générale, aux Assises de l'Union des municipalités du Québec (UMQ)

### **6. RÈGLEMENT**

- 6.1 Avis de motion - règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement de zonage - afin de préciser les normes de remplacement d'un arbre mort ou dans un état de dépérissement irréversible
- 6.2 Adoption - Projet de règlement PR23-02 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - *Règlement de zonage* afin de préciser les normes de remplacement d'un arbre mort ou dans un état de dépérissement irréversible
- 6.3 Adoption - règlement 738-6 - Règlement modifiant le règlement 738 - Règlement concernant les chiens, chats et autres animaux afin de modifier les normes relatives aux chats et d'augmenter certaines amendes en cas d'infraction.
- 6.4 Adoption - règlement 99-2023 - Règlement sur le colportage de la ville de Montréal-Est
- 6.5 Adoption - règlement 58-2016-55 - Règlement modifiant le règlement 58-2016 - Règlement de zonage - afin d'augmenter le coefficient d'emprise au sol minimal à 0,25 et d'interdire l'entreposage extérieur dans la zone I.15 sauf pour un usage municipal

### **7. CONTRAT**

- 7.1 Octroi de contrat - Affichage hôtel de ville
- 7.2 Acquisition de deux serveurs informatique PowerEdge R650



**8. PERSONNEL**

- 8.1 Amendement au plan d'effectif de la Ville de Montréal-Est par l'abolition d'un poste col blanc d'agent marketing et la création et le comblement d'un poste col blanc d'agent des services communautaires et des loisirs

**9. AIDE À DES ORGANISMES PUBLICS**

- 9.1 Don au Comité de bénévoles des loisirs de la Maison Évelyn Opal pour les activités 2023
- 9.2 Renouvellement de l'adhésion à la Table de développement social pour l'année 2023 en guise de soutien à la Corporation de développement communautaire de la Pointe
- 9.3 Don à la Fondation de la Pointe-de-l'Île dans le cadre du Souper gastronomique pour la persévérance scolaire

**10. DIVERS**

- 10.1 Aucun

**11. AFFAIRE NOUVELLE**

- 11.1 Entériner une mesure disciplinaire

12 PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

13 LEVÉE DE LA SÉANCE